

**ASSOCIATION DE PREVENTION DE SANTE AU TRAVAIL
D'INDRE ET LOIRE
En abrégé « APST 37 »
ASSOCIATION A BUT NON LUCRATIF REGIE PAR LA LOI DU 1ER JUILLET 1901
2 Avenue du Professeur Alexandre Minkowski
37170 CHAMBRAY LÈS TOURS**

**RELEVÉ DE DECISIONS DE LA REUNION
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
EN DATE DU 16 NOVEMBRE 2020**

Le Conseil d'Administration s'est réuni le lundi 16 novembre 2020 à 17 h 00 sur convocation du Président faite conformément aux statuts.

Il résulte du registre de présence qu'à cette réunion :

- Sont présents l'ensemble des représentants des employeurs,
- Sont absents l'ensemble des représentants des salariés,
- Est également présent Monsieur Hervé CIBOIT, Directeur de l'APST37 et Madame Aline LANDOIS, Directrice adjointe.

La réunion s'est effectuée en présentiel et en visioconférence.

ORDRE DU JOUR

1. Activité 2020 (effectifs et activité)
2. Atterrissage des comptes 2020
3. Projection budgétaire 2021
4. Embauches et affectation des Médecins du Travail
5. Délégation du Directeur
6. Election du Trésorier
7. Election du Secrétaire
8. Election d'un Membre représentant des salariés au bureau
9. Projet de locaux sur Descartes ou Ligueil
10. Questions diverses

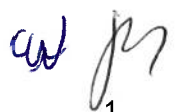
1. Activité 2020 (effectifs et activité)

Monsieur CIBOIT présente l'évolution des effectifs de 2015 à 2020, l'évolution des visites (hors intérim et intérim) ainsi que les interventions réalisées en entreprise et les rencontres Employeurs / Ateliers Préventions réalisés sur 2020.

2. Atterrissage des comptes 2020

Monsieur CIBOIT présente une estimation de l'atterrissage des comptes 2020 faisant suite à la situation intermédiaire effectuée au 30 septembre 2020.

De nombreux échanges sont formulés entre les administrateurs qui constatent la bonne tenue des comptes dans un contexte économique difficile avec un résultat d'exploitation négatif de l'ordre de - 675 K€, par conséquent moins important que celui voté au budget.


1

3. Projection budgétaire 2021

Monsieur DESASSIS présente l'actualité de l'APST37 et propose d'engager l'APST37 dans un processus de modernisation selon la résolution suivante :

« Le Conseil d'Administration valide le principe de la construction d'un plan à 3 ans ayant pour finalité :

« Améliorer la santé au travail des hommes et des femmes qui travaillent dans nos entreprises adhérentes et être au service notamment des TPE et PME pour les aider à remplir leurs obligations de santé au travail ».

Et articulé autour de 3 axes :

- *Pour les adhérents de l'APST37, définir une réelle culture de service et être au service des adhérents qui financent notre association ainsi que leurs salariés ;*
- *Pour l'ensemble des salariés de l'APST37, définir une réelle culture d'objectifs et de management ;*
- *Continuer la modernisation : axe prioritaire pour atteindre nos objectifs ».*

Cette résolution est approuvée à l'unanimité.

4. Embauches et affectation des Médecins du Travail

Les résolutions suivantes sont proposées au vote :

« Le Conseil d'Administration prend acte de la nomination du Docteur LECUREUX en tant que Médecin Collaborateur sur le Secteur d'Aéronef ».

La résolution est approuvée à l'unanimité.

« Le Conseil d'Administration prend acte de la nomination du Docteur PAIN en tant que Médecin du travail sur le Secteur d'Amboise ».

La résolution est approuvée à l'unanimité.

« Le Conseil d'Administration valide la nomination du Docteur LARY en tant que Médecin Collaborateur sur le Secteur d'Ecoparc ».

La résolution est approuvée à l'unanimité.

« Le Conseil d'Administration valide la nomination du Docteur MATA en tant que Médecin du travail sur le Secteur d'Ecoparc à compter du 1^{er} mars 2021 ».

La résolution est approuvée à l'unanimité.

« Le Conseil d'Administration valide la nomination du Docteur LE FLOCH Annick en tant que Médecin du travail sur le Secteur d'Amboise à compter du 1^{er} décembre 2020 ».

La résolution est approuvée à l'unanimité.

« Le Conseil d'Administration a également reçu communication de la liste réactualisée des médecins nommés au sein de l'APST37 et de leur affectation.

La liste des entreprises concernées est annexée aux présentes.

cw P
2

Le Conseil d'Administration valide la nomination de chacun des médecins figurant sur cette liste ainsi que leur affectation.

Le Conseil d'Administration prend acte que cette affectation peut être amenée à évoluer selon les souhaits et les charges respectives des Médecins voire des demandes adhérents sous réserve de l'acceptation des Médecins ».

La résolution est approuvée à l'unanimité.

5. Délégation du Directeur

Ce point est reporté au Conseil d'Administration du 14 décembre 2020.

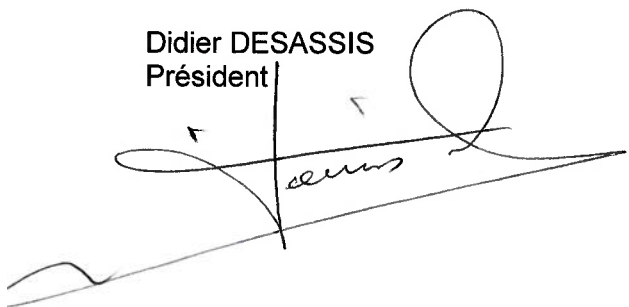
6-7 et 8 : Membres du bureau

En l'absence de réponses aux demandes de candidatures formulées auprès des administrateurs représentantes des salariés pour les trois fonctions du bureau pour les représentants des salariés (Trésorier, Secrétaire et membre du bureau), il n'a pu être procédé au vote concernant ces trois fonctions.

9. Projet de locaux sur Descartes ou Ligueil

Le projet de locaux à DESCARTES est présenté et adopté.

Didier DESASSIS
Président



Christophe WARRICK
Secrétaire de séance

